Synthèse enquête Développement Durable

Depuis le début du mandat la nouvelle commission Développement Durable s'est penchée sur les questions aussi variées que les déplacements, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, le cadre de vie et la cohésion sociale.

Afin de mieux orienter les actions de la commune dans ce domaine, au plus près de vos attentes, la commission Développement Durable vous a sollicités au moyen d'une enquête.
103 réponses sont parvenues en mairie, nous vous remercions pour votre participation. Vous avez formulé des réponses constructives et émis de nombreuses idées, vous avez soulevé des problèmes et suggéré des améliorations, vous avez fait part de votre vision positive de notre commune... Voici une synthèse de vos réponses :

A PROPOS DE DÉPLACEMENTS

EN MATIÈRE DE MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX, COMMENT JUGEZ-VOUS LES INFRASTRUCTURES SUR NOTRE COMMUNE ?

En matière d'infrastructures permettant les déplacements mode doux, les avis sont assez partagés.
A 59 %, vous jugez les pistes cyclables et cheminements piétons insuffisants.

VOS IDÉES

- Créer ou renforcer les infrastructures
- Corriger les discontinuités de la périphérie vers les équipements et les lieux publics
- Créer un cheminement piéton reliant le centre du village à l'étang du Moulin

NÉGATIF

- Trottoirs inadaptés aux PMR et aux poussettes car trop étroits et parfois encombrés par des véhicules
- Vitesse excessive des véhicules et circulation importante sur de nombreux axes

UTILISEZ-VOUS LE COVOITURAGE ? - POUR QUEL(S) TRAJET(S) ? - RESSENTEZ-VOUS LE BESOIN DE COVOITURER ?

Le covoiturage est utilisé par 13 % d'entre vous aussi bien pour les trajets Domicile-Travail que pour les trajets Domicile-Loisirs. Vous avez recours principalement à votre réseau de connaissances, les autres dispositifs s'adaptant peu aux contraintes horaires. L'enquête montre une volonté et un besoin de covoiturer davantage, en particulier pour des liaisons avec Bourgoin-Jallieu.

TROUVEZ-VOUS PERTINENT DE DISPOSER D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR LA COMMUNE ?

Même si vous n'êtes pas équipés d'un véhicule électrique/hybride, vous estimez pertinente, à près de 64 %, l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur notre commune.

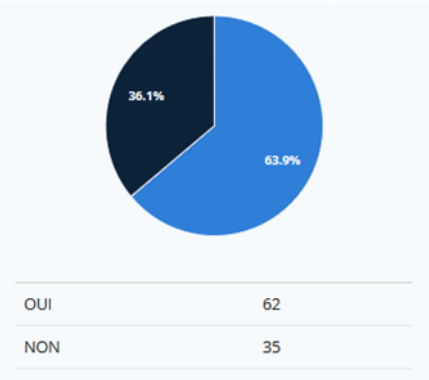

Info

Pour rappel, un réseau de bornes de recharge pour VE a été déployé sur le domaine public dans le cadre d'un appel à projet national en 2014. Notre commune n'a pas été retenue dans le cadre du déploiement initial.
Aujourd'hui, l'entreprise Easy Charge exploite, par délégation de service public, le réseau eBorn de 11 départements dont l'Isère.
L'implantation de nouvelles bornes est progressive ; elle se fait de manière automatique dans les secteurs les moins équipés ou à la demande pour répondre aux besoins des usagers.
Le dispositif « Borne à la demande » est accessible à l'adresse https://bornealademande.fr/eborn/ et vous permet de faire remonter vos besoins en termes de recharge et vos attentes en équipement sur notre commune.

A PROPOS DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES .....

IDENTIFIEZ-VOUS DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES SUR NOTRE COMMUNE ?

Majoritairement, vous jugez que notre commune ne subit pas de nuisances environnementales importantes. Vous avez toutefois relevé certains désagréments :

NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores sont celles qui sont le plus souvent mentionnées :

- Circulation des voitures, camions et deux roues en particulier le long de la RD1085 et des axes où le trafic routier est important et la vitesse excessive
- Bruit occasionné par les aboiements de chiens
- Non respect des horaires réglementaires pour l'utilisation des équipements d'entretien d'espaces verts, outils de bricolage,...

PLANTES INVASIVES / ALLERGISANTES

- L'ambroisie se répand sur toute la commune avec une invasion très forte sur certains secteurs.
- La renouée du Japon semble un peu moins répandue.

Info - *Un courrier a été adressé aux exploitants, le fauchage des bordures a été effectué début août*

QUALITÉ DE L'AIR

- Odeurs émanant de l'usine Porcher : vous êtes nombreux à vous interroger sur leur origine, leur dangerosité, leurs conséquences pour l'environnement… et êtes en attente d'informations à ce sujet.
- Odeurs liées au brûlage des déchets verts et autres déchets de chantiers

QUALITÉ DE L'EAU

- Eau très calcaire, présentant un mauvais goût, de chlore ou de javel

Vous vous interrogez sur le lien entre cette qualité variable et les rejets liés aux activités agricoles et industrielles sur notre commune.

Info - *Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit par arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2013. Compte tenu de la gêne qui peut être occasionnée au voisinage, il est rappelé que les déchets verts doivent être obligatoirement évacués dans les déchèteries ou être compostés, sous peine d'amendes.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

En matière d'émissions de particules fines :

POLLUTION VISUELLE

Vous indiquez différentes sources de pollution visuelle : éclairage public (extinction nocturne encore insuffisante, éclairage de l'école le week-end), décorations de Noël, déchets et excréments le long des routes et trottoirs, câbles électriques pendants,...

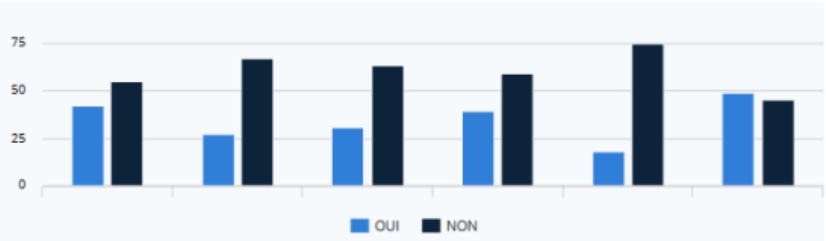

	OUI	NON
# Nuisances sonores ?	42	55
# Pollution visuelle ?	27	67
# Qualité de l'air ?	31	63
# Qualité de l'eau ?	39	59
# Risques naturels et industriels ?	18	75
# Plantes invasives / allergisantes ?	49	45

PARTICIPEZ-VOUS AU TRI DES DÉCHETS ? (POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES)

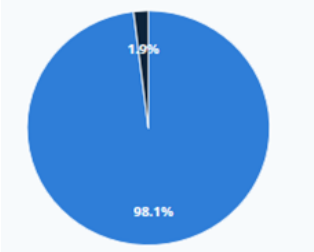

Sur le plan de la gestion des déchets, l'enquête démontre une volonté forte de la population en faveur de la réduction des déchets et du tri sélectif.

L'utilisation des deux PAV sur notre commune est devenue une habitude.

Vous indiquez néanmoins que :

- Les containers très souvent pleins
- Les consignes de tri mal expliquées

VOS SUGGESTIONS

- Une relève plus fréquente des PAV afin d'éviter des dépôts autour des containers
- L'installation de PAV supplémentaires (par exemple dans chaque quartier)
- La mise à disposition d'un container pour séparer les végétaux des autres déchets (plastiques) dans les cimetières

S'agissant de la collecte des ordures ménagères, si certains estiment qu'une collecte hebdomadaire est insuffisante, d'autres pensent qu'une tarification au poids serait un moyen efficace pour inciter au tri des déchets.

ÊTES-VOUS UTILISATEUR DE LA DÉCHETTERIE ? - POUR QUEL(S) TYPE(S) DE DÉCHETS ?

L'enquête montre que la déchetterie est très largement utilisée essentiellement pour les cartons, les déchets verts, les encombrants, et moins fréquemment pour les autres types de déchets.

Vous déplorez le manque d'amplitude des horaires d'ouverture (une ouverture le samedi matin serait pertinente).

Vous évoquez aussi l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation d'accès aux déchetteries du SMND limitant le nombre de passages sur une année. Vous craignez que cela entraîne un certain relâchement sur le tri des déchets ou une augmentation des dépôts sauvages.

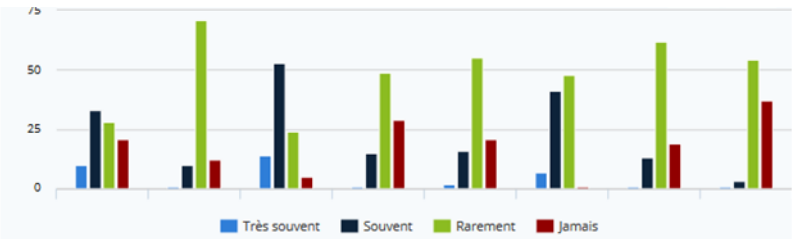

	Très souvent	Souvent	Rarement	Jamais
Déchets verts	10	33	28	21
Métaux	1	10	71	12
Cartons	14	53	24	5
Bois	1	15	49	29
Gravats	2	16	55	21
Encombrants	7	41	48	1
Déchets électriques	1	13	62	19
Déchets toxiques	1	3	54	37

LE SAVIEZ-VOUS ?

SMND
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ
NOTRE SERVICE POUR VOS DÉCHETS
c'est tout naturel !

Année 2020

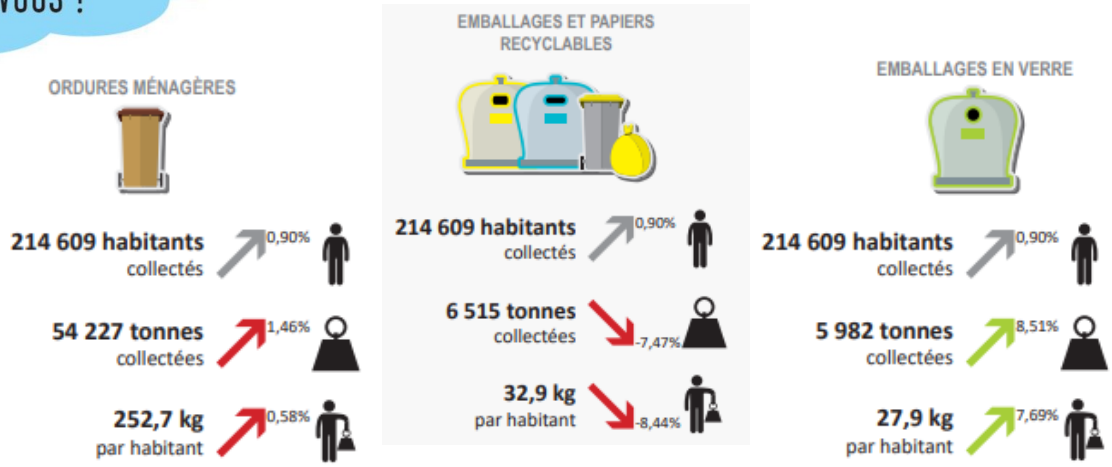

PARTICIPEZ-VOUS A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS A LA SOURCE ? DE QUELLE MANIÈRE ?

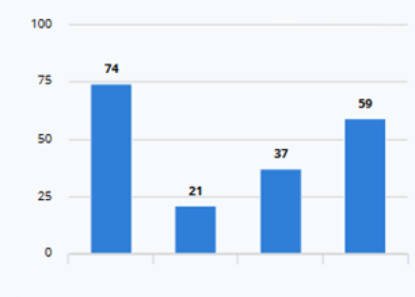

Compostage	74
Broyage	21
Animaux	37
Réemploi / recyclage	59

L'enquête montre des efforts importants de votre part pour réduire les déchets à la source. Vous avez recours essentiellement au compostage individuel mais aussi au réemploi et recyclage.

En matière de broyage des végétaux, les habitants non équipés sont en attente de solutions telles que la mise à disposition aux habitants de broyeurs individuels ou l'organisation de journées de broyage collectif.

Pour le compostage, vous suggérez également la vente de composteurs ou la mise en place d'un dispositif de compostage communal.

Vous êtes assez nombreux à relever un nombre insuffisant de poubelles, en particulier aux abords de l'étang, des lieux publics, des parkings et des abribus.

PENSEZ-VOUS QUE LES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE SOIENT SUFFISAMMENT VÉGÉTALISÉS ? PENSEZ-VOUS QUE LES ESPACES NATURELS DE LA COMMUNE SOIENT SUFFISAMMENT PRÉSERVÉS ?

S'agissant de la végétalisation des espaces publics, les avis sont partagés. Certains l'estiment suffisante et pensent que végétaliser davantage engendrerait des coûts supplémentaires. A l'inverse, d'autres attendent plus d'embellissement des espaces publics ainsi que l'installation de bancs et de tables.
En ce qui concerne la préservation des espaces naturels, vous évoquez plusieurs sujets : en premier lieu, les haies, dont vous déplorez l'arrachage par les exploitants agricoles et un élagage parfois excessif, mais aussi les coupes rases des parcelles forestières, le manque d'entretien régulier des chemins et des fossés. Concernant la ressource en eau, vous émettez des doutes sur le respect du périmètre de protection autour des zones de captage. Vous attendez aussi que les zones humides soient mieux valorisées et soumettez l'idée de création de sentiers pédagogiques.

Info

Dans le cadre du PLU, un travail de recensement des haies remarquables est en cours de réalisation et mené en collaboration avec l'association « Le Triton Crêté ».
Vidéo « Les trames écologiques : bénéfices multiples pour les humains »
EPAGE Bourbre : https://youtu.be/bnbkvLGJ2vI

DIRIEZ-VOUS QUE LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE NOTRE COMMUNE SOIT SUFFISAMMENT VALORISÉ ?

La valorisation du patrimoine de la commune a suscité de l'intérêt et conduit à différentes suggestions : création de circuit indiquant les éléments remarquables (églises, chapelle, maisons en pisé, lavoirs,...) avec des panneaux explicatifs ; conservation et valorisation d'éléments du patrimoine industriel ; trace de l'histoire des communes,…

Des cartoguides sont en vente au prix de 4 € à la bibliothèque.

La préservation et l'entretien des bâtiments ont été également évoqués : réfection du mur du cimetière d'Eclose, nettoyage des monuments aux morts, programme d'embellissement des façades le long de la RD1085...

PARTICIPEZ-VOUS AUX INITIATIVES NATURES ? - LE FORMAT ACTUEL DE LA JOURNÉE VERTE VOUS CONVIENT-IL ?

L'enquête fait ressortir deux tendances : certains sont contre ce principe (ne souhaitent pas ramasser les déchets des autres) et estiment qu'il est préférable de mener des actions de sensibilisation ; d'autres sont plutôt favorables à ce type d'initiative mais relèvent le manque d'information auprès des habitants et des associations.

VOS IDÉES

Repenser le format en y associant les enfants, les associations, en organisant des événements participatifs et des actions de sensibilisation, en impliquant les habitants par quartier.

A PROPOS DU CADRE DE VIE ET DE LA COHÉSION SOCIALE.....

ÊTES-VOUS USAGER DU MARCHÉ DU VENDREDI MATIN ?- QUEL(S) SERVICE(S) AIMERIEZ-VOUS TROUVER SUR NOTRE COMMUNE ?

Le marché du vendredi matin suscite des avis mitigés. Vous êtes environ 40% à le fréquenter et pensez qu'il a permis d'apporter de nouveaux services, mais aussi du dynamisme/de la convivialité au cœur du village. Vous attendez toutefois une offre élargie : fromager, poissonnier, boucher, producteurs locaux... .

L'enquête montre que vous avez de nombreuses attentes en matière de services. Des commerces tels qu'une boucherie, une petite épicerie/supérette, un bistrot,... sont des demandes récurrentes. D'autres services complémentaires comme un relais colis, un point presse / jeux, un bureau de tabac, un distributeur de billets, une station service sont autant d'attentes.

Les services médicaux présents sur la commune s'avèrent insuffisants.

De manière unanime, vous souhaitez l'installation d'un ostéopathe kinésithérapeute, d'un médecin généraliste supplémentaire, d'une pharmacie.

Certaines familles souhaiteraient bénéficier d'un centre aéré les mercredis et pendant les vacances scolaires.

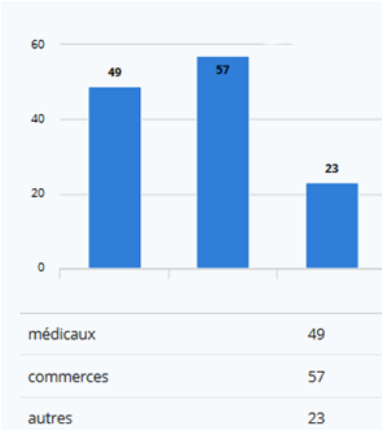

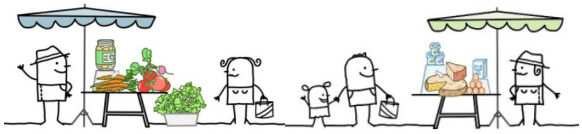

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS RÉPONDENT-ELLES À VOS ATTENTES ? PENSEZ-VOUS QUE NOTRE COMMUNE SOIT SUFFISAMMENT DOTÉE DE LIEUX DE VIE ET D'ESPACES FAVORISANT LE LIEN SOCIAL ? PENSEZ-VOUS QUE LA CRÉATION DE JARDINS COLLECTIFS/ PARTAGES SOIT PERTINENTE ?

A près de 80%, les activités proposées par les associations répondent à vos attentes. Vous regrettez toutefois le manque d'activités s'adressant aux adultes et aux aînés et suggérez des activités nouvelles : randonnée pédestre/vélo, gym/yoga/pilates, badminton.

Vous estimez que notre commune est suffisamment dotée de lieux de vie et d'espaces favorisant le lien social. Cependant, vous êtes nombreux à souhaiter la création d'une aire de jeux pour enfants et d'un citystade. Toujours pour renforcer le lien social et les échanges, vous attendez la reprise du café associatif et suggérez la création de lieux de rencontre intergénérationnels, de réunions de quartier, de plateforme d'échanges de services.

S'agissant des jardins collectifs/partagés, majoritairement vous n'éprouvez pas le besoin d'en disposer dans la mesure où la plupart des foyers bénéficie d'une petite parcelle de terrain ou d'un jardin à exploiter. Néanmoins, vous voyez dans ce type d'initiative l'occasion de renforcer la cohésion sociale : échanges de plans, partage/ transmission de savoir-faire, moments d'échanges entre les générations,...

PENSEZ-VOUS QUE LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA COMMUNE SOIENT ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTS HANDICAPS ?

Certains d'entre vous pensent que les équipements sont assez adaptés mais vous relevez que des améliorations pourraient être apportées : marquages au sol, feux sonores, accessibilité PMR, panneaux en braille...

La Commission Développement Durable s'est saisie de vos idées et suggestions, travaille à leur concrétisation et reste à votre écoute.

Retrouvez tous les chiffres de l'enquête sur le site internet (https://www.eclose-badinieres.fr/commissions/developpement-durable)

Les membres de la Commission Développement Durable (avec une pensée pour Lionel Lopes)